

PEUPLE TRAVAILLEUR,

JOURNAL DÉDIÉ AUX INTÉRÊTS DES CLASSES AGRICOLES ET OUVRIÈRES.

Versez l'instruction sur la tête du Peuple; vous lui devez ce Baptême.

VOL. I.

MONTRÉAL, MARDI, 5 MARS 1850.

No. 6.



ROMANCE.

Air: *Ma Normandie, ou Je veux t'aimer, t'aimer encore, etc.*

Je vois l'avenir fortuné
Qui doit éclairer mon bonheur,
Et d'immortelles couronnées,
J'attends l'ami cher à mon cœur.
Mais cette main non profanée
N'oserait point, dans ce beau jour,
Les autels sacrés d'Hyménée
Des fleurs fragiles de l'Amour!

Troupe enchanteresse et légère
Des vains Plaisirs et des Amours,
Erreur funeste et passagère,
Fuis loin de moi, fais pour toujours!
Une si fugitive femme
Se consume en nous dévorant;
Ah! n'ose-doute il faut à mon âme
Un feu plus pur et plus constant.

De quel point, d'une folle ivresse,
Suis-je le dangereux transport;
C'est l'écume, c'est la rage
Qui font aujourd'hui mon sort.
Toi, que je révère et que j'aime,
Fais-je mieux trouver le bonheur
Qu'en te donnant le droit suprême
Et d'un maître et d'un protecteur!

L'amour et le Papillon.

Quand je suis jeune et sensible
L'Amour et le Papillon,
Je pense à ce vieux dicton:
"Qui se ressemble s'assemble."

CH. LAMOUR.

INSTRUCTION POPULAIRE.

DU CONTENTEMENT DANS LES CLASSES LABORIEUSES.

Le désir d'un légitime avancement, l'espoir d'une amélioration progressive dans sa destinée, sont indispensables à l'homme de travail pour soutenir son activité et son courage au milieu des fatigues qui lui sont imposées. Et à qui les perspectives d'un meilleur avenir sont-elles plus nécessaires qu'à celui auquel le présent est si rude? Tel est aussi le motif pour lequel nous avons revendiqué avec instance l'émancipation du travail et la liberté des transactions, pour lequel nous avons invoqué les progrès de l'industrie et le concours d'un bienveillant patronage.

Mais ce désir, cet espoir, ne doivent point être exagérés, ils doivent se renfermer dans les limites de ce qui est possible, et surtout de ce qui est juste; ils ne doivent point dégénérer en une vague et ardente inquiétude, en une ambition impatiente qui chercheraient à se satisfaire par des voies irrégulières, qui porteraient le trouble dans les âmes, le désordre dans les idées. L'existence de l'homme utile serait empoisonnée, sa moralité en serait affaiblie. Savoir se contenter de la situation qui lui est échue, est pour la créature humaine non-seulement une source de bonheur, mais aussi un devoir. Ce contentement protège l'exercice de plusieurs vertus, garantit de plusieurs dangers, conserve à la raison sa sérénité, à l'âme le calme dont elle a besoin. On peut aspirer à être mieux, sans s'irriter de l'état présent; c'est même une condition pour atteindre le but

que de ne pas se hâter hors de mesure, et que de suivre avant tout les conseils de la sagesse.

Savoir être content de son sort constitue la vraie philosophie populaire: cette maxime est l'usage de tous les hommes. Les ambitions les plus vives se manifestent souvent de préférence dans les conditions les plus fortunées. Combien d'êtres estimables dans les rangs les plus obscurs, se montrent avec un visage satisfait, coulent paisiblement leurs jours! c'est que le contentement dépend moins des circonstances extérieures que des dispositions individuelles.

Eloignez des regards de l'homme de travail le spectacle de ces fortunes acquises en un jour, les séductions de ces jeux de hasard qui font obtenir la richesse sans le travail! éloignez de sa pensée les illusions qui l'agiteraient sans fruit, qui le dégouteraient de sa modeste destinée! enseignez-lui le calme, la modération, la tempérance! mettez-le en garde contre de vaines prétentions, contre les besoins factices; montrez-lui, non ce qui lui manque, mais ce qu'il possède; aidez-lui à en mieux connaître le prix; qu'il apprenne par votre bouche que son sort est aujourd'hui beaucoup plus favorable qu'il ne le fut dans les siècles passés! dites-lui bien que chaque situation de la vie a ses peines, et que les plus amères sont celles qui ne se montrent pas aux regards; que souvent une vie modeste et laborieuse en est mieux garantie. Répétez-lui que la destinée de l'homme ici-bas est une carrière d'épreuves, un long exercice de la patience, un combat, une conquête; montrez-lui tout ce qu'il y a d'honorable dans ces sueurs qui découlent de son front; honorez le travail, faites-le goûter; que le travail soit pour lui une gymnastique physique et morale; qu'il y voie le moyen de se rendre utile, la condition nécessaire pour acquérir et posséder légitimement, un gage d'indépendance et surtout une tâche imposée par le Créateur!

Il vous comprendra, soyez-en assuré, car rien n'est plus vrai; il retrouvera une satisfaction qui est elle-même le premier des biens. Nous ne pouvons l'affranchir d'un grand nombre de privations, mais il en sera moins préoccupé, et par cela même elles lui seront moins sensibles; il sera mieux préservé des maux les plus funestes, de la servitude la plus dure, car il sera mieux à l'abri des passions. Pourquoi ces vérités, si simples en elles-mêmes, ont-elles aujourd'hui quelque peine à se faire jour? pourquoi étonnent-elles quelques esprits qui se croient supérieurs et ne sont que frivoles? ne serait-ce pas parce que les intérêts matériels ont usurpé aujourd'hui le premier rang dans les idées qu'on se forme du bonheur accordé à l'homme sur la terre? Là est la cause, la vraie cause du mal; elle est dans les fausses idées du siècle; elle est dans cette fièvre d'ambition et de vanité, dans cette avidité des richesses, dans cette soif de jouissances sensuelles dont la contagion tend à se répandre dans toutes les classes de la société humaine. La morale, en reprenant son empire, donnera d'autres enseignements: elle apprendra à voir sans envie la prospérité d'autrui; elle apprendra même à tirer avantage des sacrifices; elle révélera le mérite de ce courage

modeste qui les accepte, qui lutte contre les obstacles, qui supporte les rigueurs du sort; vertu d'autant plus noble aux yeux du sage qu'elle est plus obscure! Sachons nous élever au dessus des impressions vulgaires et considérer la destinée de l'homme du véritable point de vue. Les privations entrent dans sa destinée comme une condition inévitable, comme une épreuve utile: elles exercent la force du caractère; elles éveillent la prévoyance; elles préparent l'homme à acquérir l'une des qualités les plus nécessaires et les plus difficiles, celle qui le rend capable de se commander à lui-même. Aussi, l'histoire nous l'atteste, c'est au sein de l'adversité que se sont formés le plus souvent les grands hommes qui se sont signalés dans toutes les carrières.

O vous que le divin régulateur des destinées appelle à remplir ici-bas une carrière obscure et pénible en achetant votre subsistance par un labeur assidu, entrez donc avec un front serein dans vos ateliers; éloignez de vous les idées sombres, les dispositions amères, les impressions de tristesse! la raison vous le conseille, la morale vous en fait un devoir. Nous aimons à entendre ces chants dont vous accompagnez votre travail; ils attestent que vous savez encore être satisfaits et joyeux au milieu de vos fatigues; le fardeau vous en paraîtra moins lourd; puissions-nous encore l'alléger pour vous; vous ferez aussi goûter cette gaité qui délasse et reconforte; éloigner les circonstances qui rendent quelquefois vos occupations plus désagréables! Nous voudrions que ces occupations fussent assez variées pour vous soustraire à l'ennui d'une excessive uniformité; qu'un exercice suffisant pût toujours en faire partie; que la lumière du jour parvint toujours en attendant dans vos ateliers; que vos regards ne fussent frappés par la présence d'aucun objet hideux; que vos travaux fussent exécutés avec méthode, avec ensemble, avec régularité, car rien ne recrée autant l'homme que le spectacle de l'ordre. Que la propreté règne autour de vous dans votre séjour, sur le théâtre même de vos labeurs, autant que le permet leur nature. Certaines professions, il est vrai, ne se prêtent guère à l'accomplissement de ce vœu; il en est qui condamnent l'ouvrier à des travaux souterrains, qui l'enferment dans un séjour obscur, qui l'attachent comme un captif à une œuvre sédentaire, qui le contraignent à opérer sur les choses les plus repoussantes; mais les inconvénients ne peuvent-ils pas en partie être ou affaiblis ou compensés par quelques avantages? D'autres professions se prêtent à laisser régner la gaité dans le cours du travail: le cultivateur en parcourant les campagnes, le batelier sur le cours des fleuves, jouissent des scènes les plus variées; ceux-ci restent en exerçant leur métier, entourés de leurs épouses et de leurs enfants; ceux-là agissent en commun avec des camarades; il en est qui assistent et coopèrent à de vastes entreprises. Pour tous il existe du mouvement, de l'activité, des efforts qui ont aussi leur charme; déjà l'occupation seule est une source de satisfaction pour la créature humaine; les âmes honnêtes, les esprits droits savent goûter ces avantages modestes, mais réels; faisons en sorte d'en accroître l'étendue, et

LE PEUPLE TRAVAILLEUR.

surtout de conserver dans la classe ouvrière les dispositions qui en font connaître le prix.

L'homme de travail éprouve une satisfaction naturelle par cela seul qu'il déploie ses forces et parvient à produire. Il y a pour lui le sujet d'une fierté légitime à dompter ainsi la matière, à devenir en quelque sorte créateur. Cette satisfaction s'accroît en raison de la liberté dont il jouit dans le choix de ses occupations, dans l'exécution de ses œuvres, par la spontanéité de ses efforts; elle s'accroît par la pensée que ses moyens d'existence sont en lui-même: son salaire reçoit à ses yeux un prix plus relevé en y voyant la conquête du prix obtenu par ses fatigues. Il acquiert, il possède; quelque bornée que soit la propriété ainsi achetée à la sueur de son front, elle est du moins bien à lui: son petit mobilier, ses outils, ses ustensiles, ses effets, il les paie bien cher; ils lui représentent ce qu'ils lui ont coûté. Ce sentiment le dispose à mieux respecter la propriété d'autrui, lui fait mieux comprendre les notions de la justice.

Que, dans les temps barbares, on ait voulu contenir par la force les classes inférieures de la société au lieu de soigner leur bien-être; qu'on ait voulu leur imposer le repos par la servitude et l'ignorance; d'autres vues sont heureusement commandées par la civilisation moderne. C'est en relevant la condition de l'ouvrier qu'elle aspire à le rendre content; elle l'appelle au partage des nobles dons l'âme, soit en allouant dans les opérations des arts une fonction plus considérable à l'intelligence, soit en faisant alterner les exercices de l'instruction avec les travaux manuels, soit en répandant sur la vie la plus obscure l'influence de la plus haute moralité. Voilà la nouvelle destinée qu'elle prépare à l'homme laborieux et que nous cherchons à lui faire obtenir.

LE PEUPLE TRAVAILLEUR.

MONTREAL, MARDI 8 MARS, 1850.

RECIPROCITE COMMERCIALE.— Comme nos lecteurs le savent, le comité de commerce du sénat américain, rapporta il y a quelque temps à la chambre, un projet de loi qui établit la réciprocité du commerce entre le Canada et les Etats-Unis. On se souvient aussi qu'il fut passé dans la dernière session de notre Parlement un acte qui avait pour objet de permettre l'admission libre dans ce pays de tous les produits américains, à condition que les produits du Canada seraient admis sur le même pied, sur les marchés des Etats de la Grande Confédération Américaine! Afin d'obtenir cette mesure, MM. Lafontaine et Hamilton Merritt, se rendirent l'an dernier à Washington, mais, malheureusement, le gouvernement américain ne répondit pas immédiatement à notre appel.

Aujourd'hui nous avons la certitude que cette mesure d'un grand intérêt pour les Canadiens, devra être discutée sous peu dans le congrès américain, vu que sir L. Bulwer, le ministre plénipotentiaire Anglais à Washington, a adressé une lettre au président de la chambre de commerce à Québec, dans laquelle il dit que le bill de la réciprocité sera bientôt discuté au congrès américain.

Maintenant, en notre capacité de journaliste, nous nous proposons de considérer cette mesure, si utile au pays, d'une manière froide et consciencieuse. Nous ne sommes pas de l'opinion de certains éditeurs de journaux, qui ont toujours en vue de faire voir au peuple noir ce qui est blanc, ou blanc ce qui est noir. Non, du tout, nous croirions manquer à notre mission politique; nous croirions, en un mot, manquer aux engagements que nous avons déjà faits envers nos lecteurs. Cela pourrait peut-être convenir par exem-

ple à l'éditeur **DISTRATT** d'un certain journal, publié en cette ville, qui, il y a quelque temps, nous disait avec toute son ignorance ordinaire de notre politique, que le bill de la réciprocité passerait sans difficulté au congrès américain.

"D'après toutes les probabilités, dit-il, cette mesure passera sans difficulté dans le congrès. Le comité qui l'a supportée était parfaitement d'accord sur l'importance de la mesure; on dit d'ailleurs que l'administration lui est favorable; et M. Clay, et quelques autres, dont on redoutait l'opposition, paraissent convaincus des avantages que les deux pays devront retirer de la mesure en question."

Tel est le langage que tenait le **DISTRATT** "éditeur" de ce "journal" il y a quelque temps, et, cependant, comment a-t-il pu savoir que cette mesure devait passer au congrès? Comment a-t-il pu savoir que le membre de Kentucky, M. Clay, était en faveur de cette mesure? Sans doute, c'est là une distraction de l'éditeur de ce "journal," comme celle qu'il a eu il y a quelque temps, lorsqu'il disait d'un grand sérieux, que M. Wethenhall du Haut-Canada devait se présenter en opposition à M. Sanburn dans le comté de Sherbrooke. Si l'éditeur de ce "journal" se donnait la peine de lire les principaux journaux de Washington, tels que, par exemple, "The Republic," il verrait que la plupart des membres de l'administration actuelle des Etats-Unis n'ont jamais été en faveur de cette mesure. Il verrait de plus que M. Clay n'a jamais été en faveur de ce projet qui, selon cet éloquent orateur, serait désavantageux aux Etats-Unis.

Nous ne cherchons nullement à faire mal échoir le bill de la réciprocité, mais nous cherchons à ouvrir les yeux du peuple sur cette question; nous voulons leur faire connaître la vérité, et rien de plus. D'après ce que l'on peut voir par les différents journaux des Etats-Unis qui se sont occupés de cette mesure, tels que "The Buffalo Commercial Advertiser," le "Herald" et "La Tribune," ce bill sera probablement discuté et ensuite rejeté, à moins que les membres du sud se décident à voter en faveur de ce projet, dans l'espérance qu'une mesure semblable pourrait retarder l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Mais cela est fort douteux, car un grand nombre de journaux du sud se sont déjà prononcés contre cette mesure.

Quant à nous, nous savons que si ce bill passait au congrès américain, qu'il ne pourrait contribuer qu'à faire un grand bien! D'abord il contribuerait à faire disparaître les préjugés que notre peuple pourrait avoir envers les Américains, par les liens d'amitié qui viendraient tôt ou tard à s'établir entre les Américains et les Canadiens en les portant ainsi à échanger leurs produits. Notre commerce, maintenant délabré, changerait d'aspect, et nous verrions moins de nos grands commerçants faire banqueroute.—Si, au contraire, le projet est rejeté, alors il nous faudra nécessairement, dans ce pays, quelque chose qui puisse nous donner le "pain," l'espace et une juste "liberté!"

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE.—L'état des récoltes et dépenses de l'année finissant le 31 janvier est comme suit:

Recettes.....	£52,351,748	18	0
Dépenses.....	50,853,622	16	14

Excédant de la recette.....£2,098,126 2 1
Les habitants de Worcester ont projeté d'employer £1,500 à la construction d'un vitreux monumental à leur église en mémoire de la reine Adélaïde.

FRANCE.— Les journaux de province sont remplis des détails sur les poursuites intentées par les préfets des départements contre les démocrates et les socialistes. D'un bout de la France à l'autre, il y a devant les tribunaux des procès suscités par l'apparition de pamphlets et de

feuilles socialistes publiés sans la permission de l'autorité. Cette guerre légale a surtout lieu dans le centre et à l'est de la France. Un grand nombre de journaux et publications des provinces ont été forcement supprimés. L'un d'eux, le plus populaire des organes démocratiques, et qui, il n'y a que peu de semaines, avait une grande circulation, "Le Courrier de la Saône et Loire," a cessé de paraître, ses propriétaires étant ruinés par les frais, les amendes et les emprisonnements que leur ont attirés des libelles contre le gouvernement.

Encore Paris en état de siège.— Nous voyons par les journaux français, qu'un grand mouvement s'est fait dans le quartier du marché St. Martin, à l'égard d'un arbre de la liberté que plusieurs ouvriers avaient entouré de rubans rouges, et surmonté d'un drapeau neuf et d'une tête de république avec un bonnet phrygien.

Il y a eu plusieurs collisions entre les personnes qui entouraient cet arbre et les sergents de ville, qui s'occupaient de rétablir le mouvement. L'un de ces derniers, frappé grièvement, a fait usage de son épée, et a blessé son agresseur, qui a été transporté sur une civière à l'hôpital Saint-Louis.

À 5 heures.— Le général Lamoricière, qui se trouvait sur les lieux, a été poussé par la foule qui encombrait en ce moment la rue, et il a couru de grands dangers. On criait: Mort à l'aristocratie! et on l'a forcé de crier: Vive la République! Le général n'a échappé à ces dangers que par l'énergie de deux jeunes gens qui se sont dévoués à lui et qui l'ont accompagné jusqu'au salon de lecture du boulevard Saint-Denis, où M. de Lamoricière a trouvé un refuge.

L'assemblée et les ministres attendent un rapport sur ces faits, qui jettent une certaine émotion pendant la suspension de la séance.

Le général Changarnier vient d'envoyer deux bataillons pour dissiper les rassemblements.

À 5 1/2 heures.— M. le général Lamoricière entre à l'instant dans la salle des séances. La séance est suspendue. Le général est aussitôt entouré dans la salle et du cabinet par tous les représentants. Nous remarquons M. Charles Lagrange (le Montagnard) qui le presse dans ses bras.

Le général raconte tous les détails de son aventure, dont les principaux avaient été déjà rapportés par M. Bettome de Lancastel; il s'est réfugié dans un cabinet littéraire d'où il a pénétré le manège Palier, en savant, d'un étage, par la fenêtre.

Une foule bruyante se serrait de près; il est parvenu à cheval jusqu'à la barrière; de là il est venu sans chapeau à la Chambre.

C'est fortuitement que le général s'est trouvé au milieu des rassemblements.

Les membres de la Montagne débattent sur la question de faire des interpellations sur la destruction des arbres de liberté.

Les sergents de ville ont été seuls, pendant plusieurs heures, pour dissiper les émeutiers. La troupe n'est arrivée qu'à la fin. Le régiment de dragons, commandé par d'Orsay, vient de monter à cheval.

M. le vice-président Baroche vient de recevoir une note qu'il communique à plusieurs membres, et de laquelle il résulte que les sergents de ville dissipent les attroupements.

Deux sergents de ville sont grièvement blessés.

M. Victor Foucher, procureur de la République, s'étant rendu au carré Saint-Martin et dans la rue Jean-Robert, où les rassemblements étaient compactes, a été entouré par des individus en blouse, qui l'ont interpellé et tiré en tous sens. M. Foucher est venu ensuite au Palais-Législatif.

C'est dans la rue Aumaire qu'un sergent de ville, frappé par un individu en blouse d'un coup de marteau, a tiré son épée et la lui a passé à travers le corps.

Les troupes arrivent sur les lieux où sont les rassemblements, M. le ministre de la guerre quitte la séance et se rend chez le général Changarnier.

Voici de nouveaux détails que nous recevons sur les scènes tumultueuses qui ont eu lieu rue Nationale-St-Martin, détails qu'on peut considérer comme authentiques.

"Un tombeau de pavé avait été déposé ce matin au pied de l'arbre de la liberté qui s'élevait sur la place Nationale-St-Martin, pour des réparations urgentes à la voie publique. Quelques individus ont attribué à l'administration l'intention d'abattre cet arbre et de faire servir ces pavés à recouvrir l'emplacement qu'il occupait, tandis que l'administration n'avait aucunement l'intention d'abattre, en effet, cet arbre.

Dès ce moment, un rassemblement s'est formé, et est devenu de plus en plus compacte.

Des sergents de ville s'étant présentés pour rétablir la circulation, l'un d'eux a été pris par la foule et frappé avec une bêche. Un de ses camarades est venu à son secours, l'épée à la main, et a blessé un des agresseurs, qui a été transporté à l'hôpital St-Louis.

Une escouade de sergents de ville a dispersé la foule, qui s'est jetée dans les petites rues environnantes.

Au surplus, cette agitation a été toute locale, et ne s'est point communiquée aux autres quartiers.

À l'heure où nous écrivons, quelques troupes se dirigent sur le lieu du désordre, afin de maintenir la tranquillité.

Nous ne saurions trop engager les bons citoyens à ne pas contribuer, par leur civilité, à gêner l'action de la force publique.

Paris a été mis en état de siège."

écume
Nous empruntons les extraits suivants du *Courrier des Etats-Unis* du 23 février:

Expédition à la recherche de Sir John Franklin.

Comme on devait s'y attendre, le secrétaire de la marine a accueilli avec empressement les offres de M. Henry Grinnell (et non Moses H. Grinnell, comme on l'avait dit par erreur). Dès que la proposition du généreux armateur aura été présentée à l'administration dans une forme

LE PEUPLE TRAVAILLEUR.

officielle, il sera fait appel au corps de la marine des Etats-Unis, pour former les équipages des navires équipés par M. Grinnell. Comme ces bâtiments n'appartiennent pas au service régulier, le département ne peut donner que des autorisations et non des ordres formels pour organiser le personnel du bord. Mais on doit être assuré d'avance que le nombre des volontaires pour cette expédition laissera seulement l'embaras du choix à M. Ballard Preston. Disons, à ce propos, que les journaux anglais nous ont apporté quelques nouveaux détails sur les moyens aérostatiques et autres qu'emploiera la nouvelle expédition envoyée à la recherche de Sir John Franklin.

Le nombre des aérostats embarqués sur l'Enterprise et sur l'Investigator, qui sont sur le point de partir d'Angleterre, est de trois cents, dont moitié sur chacun de ces bâtiments. Ces ballons sont de petites dimensions; ils ont quatre à cinq pieds de hauteur, et ils sont spécialement destinés à répandre sur une très grande étendue des avis imprimés. Voici de quelle manière: chaque ballon est garni à sa partie inférieure d'un cerceau en tôle sur toute la circonférence duquel règne une mèche d'artilleur d'où partent cent bouts de fil, à l'extrémité de chacun desquels sera fixé un bulletin de papier coloré de 5 pouces de hauteur sur 2 pouces de largeur, et contenant la nouvelle ou l'avis imprimé qu'il s'agit de donner. En lançant l'aérostat, on allume la mèche, qui brûle lentement, et au fur et à mesure qu'elle se consume, les fils avec les bulletins s'en détachent, sont emportés par le vent et finissent par tomber sur divers points épars et très éloignés les uns des autres. Le papier est de toutes les couleurs, à la seule exception du blanc, parce que cette couleur empêcherait d'apercevoir de loin les bulletins tombés sur la neige ou sur la glace. Des essais ont été déjà fait à Woolwich, et ils ont réussi complètement. On a trouvé à terre des bulletins à 100, à 150 et même 200 lieues de distance. L'Enterprise et l'Investigator sont pourvus chacun d'une imprimerie complète pour imprimer les avis et les nouvelles à expédier par les aérostats, lesquels à cause de la densité de l'air dans les régions arctiques, n'ont besoin que de très peu de gaz pour pouvoir s'élever à une grande hauteur.

Si l'expédition de Sir John Franklin avait eu à sa disposition de pareils moyens de communication, nous en aurions sans doute eu des nouvelles déjà depuis long-temps, car les baloniers auraient trouvé les bulletins, soit à terre, soit sur la glace, et même suragant sur l'eau; on en aurait aussi découvert chez les Esquimaux, qui les auraient conservés comme objets de curiosité, à cause des échantillons couleurs du papier.

L'Enterprise et l'Investigator emportent encore chacun un autre aérostat de grande dimension avec une nacelle, pour le cas où leurs commandans, MM. Collinson et MacClure, jugeraient convenable de faire une ascension afin de reconnaître au loin l'état de la mer et des glaces. C'est le lieutenant Ga'e, de la marine royale, qui a instruit MM. Collinson et MacClure dans l'art aérostatique.

Les équipages des deux navires ont appris à Woolwich le service du canon, parce que cette fois, pour se frayer un passage au travers de la glace, on ne veut pas avoir recours au long et pénible travail de la scier; mais on la brisera à coups de boulets, qui, au besoin, seraient rougis.

20 Anniversaire de la Révolution de février.—Banquet des Républicains démocrates.—Ce soir aura lieu le banquet que les Républicains-Démocrates français ont organisé en l'honneur du deuxième anniversaire de la Révolution de février; un nombre considérable de souscripteurs y prendront part, et quelques hôtes illustres viendront s'asseoir parmi les convives, heureux de les voir se joindre à eux pour cette fête patriotique. Dans le nombre, on compte Mlle Apollonia Jagello, l'héroïne hongroise, et l'ex-gouverneur de Comora, Ladislav Ujhazy, accompagné d'un de ses fils et de deux officiers; plusieurs patriotes italiens s'y trouveront également; et tout semble annoncer que la fête sera digne de la cause en l'honneur de laquelle elle se célèbre.

Incendie à New York.—Les sinistres semblent en ce moment tomber de préférence sur les usines. Jeudi matin encore, le feu s'est déclaré dans la fondrie de MM. Mott et Ayres, située au pied de la 21e rue, sur la rive du Nord. Les bâtiments, qui étaient en bois, se sont trouvés enveloppés en quelques instants par les flammes; les outils, une certaine quantité de matériaux et divers objets déjà fabriqués, ont été détruits. On est heureusement parvenu à sauver un bateau à vapeur en fer, destiné pour la Californie et presque terminé. La perte est estimée à \$8,000.

La malice de New York et Boston.—Les contre-temps auxquels se trouve exposé le service des lettres entre ces deux villes, spécialement lors des arrivages ou des départs européens, ont grandement ébranlé, depuis quelques mois la confiance du public dans les lignes des bateaux à vapeur du Sound. Les habitants de Boston viennent d'adresser en conséquence à la direction-générale des postes une pétition, dans laquelle ils demandent que le transport des valises ait désormais lieu exclusivement par le chemin de fer de New Haven. Bien qu'il y ait ingratitude à abandonner ainsi complètement la voie du Sound, on ne saurait méconnaître que c'est le seul moyen de mettre le service sur un pied de régularité absolue, et de le soustraire à l'influence des bouillards ou des coups de vent.

L'émigration en Angleterre.—On écrit de Londres le 28 décembre: "Pendant les dix années 1839-1848, le nombre des individus qui ont émigré du Royaume-Uni, avec les secours et sous la protection du comité royal

d'émigration, s'est élevé à 1,257,492, dont 855,324 de la Grande-Bretagne, et 362,161 de l'Irlande, ce qui fait, année commune: pour la Grande-Bretagne, 89,553 personnes; pour l'Irlande, 36,216, et pour tout le Royaume-Uni, 125,749.—Cette émigration se trouve répartie ainsi qu'il suit: en 1839, 62,207 individus; en 1840, 80,743; en 1841, 118,592; en 1842, 128,344; en 1843, 57,212; en 1844, 70,686; en 1845, 93,501; en 1846, 29,951; en 1847, 258,270, et en 1848, 248,039. Ces chiffres sont un thermomètre infallible de l'état de l'industrie et du commerce de l'Angleterre dans les différentes années indiquées."

La Marine Anglaise en 1850.—On lit dans l'United Service Gazette: "Un relevé de nos forces navales; en navires, canons et hommes, donne les chiffres suivants: 199 navires, 2,718 canons, et 29,217 hommes (officiers et soldats). Il n'y a, de plus, 1,000 surnuméraires, qui ne figurent pas dans ce chiffre, qui ne comprend pas non plus les marins à terre dans leurs divisions respectives. Voici le détail des stations: Portsmouth, 16 navires, portant 176 canons, et 2,267 hommes; Devonport, 8 navires, 163 canons, 1,612 hommes; Falmouth (paquebots), 7, 41 canons, 264 hommes; Shoerness, 5 navires, 108 canons, 958 hommes; Woolwich, 8 navires, 61 canons, 638 hommes; Deptford, 1 navire, 1 canon, 16 hommes; Chatham, 2 navires, 11 canons, 302 hommes; Pembroke, 2 navires, 12 canons, 44 hommes; Queenstown, 8 navires, 111 canons, 1,164 hommes; Lisbonne, 8 navires, 315 canons, 3,095 hommes; Méditerranée, 28 navires 800 canons, 8,222 hommes; Indes Occidentales, 13 navires, 200 canons, 1,794 hommes; Pacifique, 12 navires, 226 canons, 2,343 hommes; Côtes d'Afrique, 25 navires, 165 canons, 2,152 hommes; Côte sud-est d'Amérique, 11 navires, 152 canons, 1,694 hommes; Cap de Bonne-Espérance, 6 navires, 68 canons, 827 hommes; Découvertes et recherches, 21 navires, 80 canons, 1,213 hommes; Bâtiments de transport, 426 canons, 372 hommes; Paquebots de l'amirauté, 12 navires, 16 canons, 241 hommes.

Mortalités en Angleterre.—On lit dans l'Union Médicale: "La mortalité moyenne de l'Angleterre est, de nos jours, de 350,000 âmes; celle de Londres est de 47,000 âmes par année. La population de l'Angleterre et du pays de Galles étant d'environ 16 millions, et celle de Londres 1,900,000, on a, pour mortalité moyenne, dans la métropole, 1 décès sur 40 habitants; et dans le reste de ce pays, 1 décès sur 37 habitants. On a vu un abaissement dans le chiffre de la mortalité, car, en 1700, il mourait en Angleterre, 1 habitant sur 25. Vers le milieu du 18e siècle, la mortalité annuelle étoit encore de 1 sur 20. Depuis cette époque, le chiffre des décès a été continuellement en diminuant; en 1801, 1 décès sur 35 habitants; en 1811, 1 sur 38; en 1848, 1 sur 45; de sorte que, en quatre vingt ans, les chances de vie ont presque doublé à Londres. A Paris, dans le milieu du dernier siècle, la mortalité étoit de 1 sur 25; elle est maintenant, de 1 sur 32. A Rome, il meurt annuellement 1 habitant sur 25, à Amsterdam, 1 sur 24; et à Vienne, 1 sur 22. A Londres, et dans le reste de l'Angleterre, c'est pendant l'été que la mortalité est la moins forte. Viennent ensuite le printemps, l'automne et l'hiver: mais la différence est loin d'être bien sensible pendant ces diverses saisons.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Les citoyens de chaque quartier de cette cité ont fait choix, hier, de personnes pour aller représenter leurs intérêts respectifs au Conseil de Ville. Au quartier St. Jacques, où nous avions nous-même pris une part active depuis quelques jours, dans le but de préparer les esprits à faire choix d'un candidat populaire, M. LAMARCHE a été élu unanimement. Celui qui s'étoit proposé de faire l'opposition en se présentant comme candidat, a cru qu'il étoit plus prudent pour lui de se retirer, vu qu'il ne courait aucune chance de succès.

Le peuple travailleur du quartier St. Jacques, en élevant M. LAMARCHE, a remporté un glorieux et puissant triomphe sur leurs ennemis. Aussi chaque électeur du quartier St. Jacques s'étoit fait un devoir de se rendre au poll afin de témoigner à M. LAMARCHE combien on étoit porté en sa faveur.—Vers les dix heures A. M., deux ou trois cents personnes reconduisirent M. LAMARCHE à sa demeure, située sur la rue Laguchetière, où la plupart des électeurs furent introduits dans une vaste salle. Là des félicitations furent offertes à M. LAMARCHE sur son succès par quelques électeurs, puis ensuite des discours furent prononcés sur quelques-unes des grandes questions du jour, par Messieurs A. Montreuil, N. P., Ed. Lamarche, P. O. Démaray, J. Lemaitre et J. Boch-Lettoré. Des applaudissements frénétiques se faisoient de temps à autre entendre parmi le grand nombre d'électeurs qui encombraient le vaste salon de M. LAMARCHE, et témoignaient aux orateurs combien on approuvait leurs paroles.

Aujourd'hui, ne craignons pas de le dire, il nous faut à la Corporation, pour représenter nos intérêts des hommes non pas mordus d'une vaine ambition, mais des hommes qui puissent avoir à cœur les véritables intérêts du peuple, et sur ce point, nous ne pourrions que féliciter les électeurs du quartier St. Jacques sur l'heureux choix qu'ils ont fait en nommant M. LAMARCHE pour aller représenter leurs intérêts au Conseil de Ville.

Nous donnons maintenant à nos lecteurs une liste fidèle des personnes qui ont été élues dans les divers quartiers:

Table with 2 columns: Quartier and Name. Includes: Quartier du Centre (Dr. Hall, M. Leclerc, M. Grenier, M. E. Lamarche, M. D. McDowall, M. Whitlaw, M. Holmes, M. Atwater, M. McNath).

Le quartier qui fut le plus chaleureusement contesté fut le quartier Ouest, où MM. Holmes et Gagy briguaient tous deux les suffrages des électeurs. Les partisans de l'un et l'autre des candidats se sont portés à des violences. Une compagnie de soldats étoit sur pied et se tenait prêt à rétablir l'ordre au moindre bruit; vers les deux heures de l'après-midi au moment où un certain nombre d'électeurs passaient près du Restaurant de Campaign, qui se trouve situé sur la Place d'Armes, des coups de pistolet furent tirés sur la foule, mais cet acte imprudent, fut immédiatement suivi d'une volée de projectiles lancés par la foule dans les vitreaux de l'établissement de Campaign, qui endommagea beaucoup sa maison. On se porta ensuite avec fureur vers le magasin de chapeaux de M. Ashton, où on fit un dommage considérable à sa maison. Dans le cours de la soirée, la maison de M. Doody du faubourg Québec a aussi été brisée.—Tout en mentionnant les excès auxquels s'est portée la foule auenté hier, nous ne pouvons que censurer les autorités qui ont empêché la cavalerie du Capt. Fortin de sortir, car nous n'avons aucun doute que si la cavalerie avoit fait son apparition hier, qu'elle aurait pu en un clin d'œil disperser cette foule d'émeutiers qui semblaient être sortis de dessous les pavés pour renouveler les scènes qui ont eu lieu en avril dernier.

Dans le cours du mois dernier, M. Louis Longpré a été admis à la profession de Notaire après avoir subi un brillant examen devant le bureau des Notaires.

Ce jour là, notre jeune et intime ami, Adolphe Magnan, se proposoit aussi de subir un examen pour être admis à la profession de notaire, mais hélas! l'homme propose et Dieu dispose, car, au moment où ce jeune monsieur de talents alloit recevoir la récompense de ses travaux, on lui annonça que sa jeune épouse étoit tombée dangereusement malade. M. Magnan n'étoit que le temps de se rendre chez lui pour recevoir les derniers adieux de sa digne moitié. En conséquence de ce malheur de famille, survenu tout-à-coup, M. Magnan a été forcé de différer son examen d'ici à quelques mois.

INSTITUT CANADIEN.—J. G. BARTHE, écrivain, donnera demain soir la seconde partie de sa lecture sur l'abolition de la peine de mort, en vertu du rapport du système vicieux de nos prisons. Cette lecture sera faite par M. J. G. Barthe, écrivain, et le sujet est d'un intérêt qu'il a entrepris de rendre intéressant à tout le monde. Ce sera un véritable acte de progrès social et nous en félicitons de tout cœur.

AUX HONNEUR ARMES!!! GRAND ASSAULT D'ARMES SOUS LE PATRONAGE DE SIR HEW DABRYMPLE, BART. Colonel du 71ème Régiment, etc., etc.

MONSIEUR H. LOVELL, ex-Capitaine de 19e de ligne, professeur d'Écriture et d'Espagnol, etc., etc., assisté par Messieurs les Maîtres et les Amateurs de la Cité de Montréal, et aidé par les Éléves, sur l'honneur de donner, à son hôtel, le Vendredi, le 8 Mars, UN GRAND ASSAULT D'ARMES COSTUMÉ, A la Salle des "Old Fellows," Grande rue St. Jacques.

PRIX DES PLACES: Premiers sièges, 25 cts., Secondes sièges, 15 cts.—Les Dames ne paient point, et les sièges de devant leurs sont particulièrement réservés. Le plus grand ordre sera tenu dans la Salle; les portes seront ouvertes à 5 heures, on commencera à 6 heures et finira précieusement à 8 heures.

M. JOSEPH MILETTE, étant attaché à l'établissement de notre JOURNAL, est autorisé par les propriétaires à collecter tous les articles qui pourroient être d'un usage utile à la société. Il prend de plus la liberté d'offrir ses services au public, pour la collection de tout comptes, ou transports d'avis, lettres, cartes, officines, cartes funéraires, etc. Son expérience en ce genre et sa connaissance des deux langues, le mettent à portée d'assurer ceux qui voudront bien l'enconfermer, de la satisfaction, tant par son activité que par sa capacité. S'adresser à No. 5, rue St. Marie, faubourg Québec.—3 mars.

Maison de Pension Privée. MADAME DESLORRIERS, Place Jacques Cartier, porte No. 1, voisine du magasin de M. Bussac, informe le public qu'elle a fait de grandes améliorations dans son établissement et qu'elle est prête à recevoir PLUSIEURS PENSIONNAIRES à des prix modérés.—26 rue, 1850.

A. ROY-FRÉVILLE, N. P., GRANDE RUE DU FAUBOURG QUÉBEC. 29 janvier 1850. M. H. TRUBB, M. D., PETITE RUE ST. JACQUES, Porte voisine de J. A. Labadie, Ex-Notaire, 22 janvier 1850.

HOTEL



CANADIEN-FRANCAIS. J. Dumouchel

INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il a ouvert un HOTEL sur un bon pied, dans une vaste maison, vis-à-vis le Marché Bonsecours, ci-devant occupé par M. ALEXANDRE DUBOIS.

ED. LAMARCHE

MARCHAND TAILLEUR. RUE LAGAUCHETIERE.

TIENT constamment un assortiment complet de Draps, Costumes, Patrons de Vestes, etc. Chemises, Cravates, Coils, etc.

POMPES A FEU.

M. LOUIS LEMOINE

MÉCANICIEN DE QUÉBEC. CONSTRUIT des pompes à feu patentées de différents modèles.

J. N. Roy LIQUORISTE.

7, Rue des Allemands, faubourg St. Laurent. A constamment en magasin un assortiment de LIQUEURS FINES.

HOTEL D'YAMASKA, (YAMASKA HOUSE), Village de Saint Hyacinthe.

LES sousignés ont l'honneur de témoigner au public leur reconnaissance de l'accueil par lequel ont été récompensés les efforts qu'ils ont faits, pour donner aux habitants de St. Hyacinthe un café digne de leur patronage.

LA LYRE CANADIENNE, NOUVEAU RECUEIL DE CHANSONS, ROMANES, DUOS, &c., &c., &c.

ALMANACH ET CALENDRIER POUR 1850. A vendre en gros et en détail, chez J. B. ROLLAND et à l'imprimerie de LOUIS FERRAULT.

DR. GENAND, INCENDIÈRE DES RUES LAGAUCHETIERE & ALLEMANDS.

INCENDIÈRE DES RUES LAGAUCHETIERE & ALLEMANDS. 29 janvier 1850.

M G A A S I N

PROVISIONS EPICERIES, &c., &c., &c.



GEORGE WRAGG,

PREN la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il ont d'ouvert un MAGASIN de PROVISIONS, EPICERIES, &c. &c.

500 MINOTS SEL FIN de table, à vendre par le sousigné.

75 DOUZAINES BOUTEILLES BITTERS, assorti, de première qualité, à vendre par le sousigné.

J. Gally, (RÉCEMMENT ARRIVÉ DE LONDRES.)

INFORME les habitants du Canada en général, qu'il a loué une partie du magasin de M. CATELL, rue Notre-Dame, No. 33, et qu'il est prêt d'exécuter, sous le plus court délai, toute espèce de CAGES D'OISEAUX, SAS, etc., etc., etc.

MARCO McCLOSKEY, TEINTURIER DE LAINE & SOIE NETTOYEUR DE GARNITURES.

187, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, Vis-à-vis la grocerie de M. Dunn.

REMERCIEMENTS respectueux au public de Montréal et de ses environs, pour le patronage qu'il a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires.

GARNITURES D'INDIENNE, DE LITS ET DE FENETRES, Démontées, nettoyées, linéées et remontées, si on le requiert.

COUVERTURES DE CHAISES & DE SOFAS, Nettoyées et linéées aux usages de l'art.

COUVERTURES et Couvertes, Tapis et Paillassons nettoyés, Taffetas arrosés et teints.

ROBES DE DEUIL TEINTES EN 48 HEURES.

T. R. Wrapp, AVOCAT, BUREAU 16, RUE CRAIG, 29 janvier 1850.

LOUIS BERTOURNAY, AVOCAT, BUREAU DE J. U. BEAUDRY, ECUYER, RUE CRAIG, 29 janvier 1850.

REGISTRES DE PAROISSE.

Le sousigné a préparé une quantité de REGISTRES pour les paroisses, de différents nombres de feuillets, qu'il vendra à des prix très modérés.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

Minerve.

Le sousigné se charge de l'impression de toute sorte d'OUVRAGES DE VILLE, (JOBS) tels que: LIVRES, BROCHURES, AFFICHES, CATALOGUES, COMPTATIONS, CIRCULAIRES, CARTES, CONTRAS, Lettres Funéraires, Musique, &c.

L'ALBUM LITTÉRAIRE & MUSICAL DE La Minerve

PARAIT tous les mois par livraisons de 24 à 28 pages de matières, au modique prix de \$2 par année pour les souscripteurs de cette dernière eu le, et de \$3 pour ceux qui ne sont pas abonnés à ce journal.

G. SATELLI, 33, RUE NOTRE-DAME, MANUFACTUREUR DE BUSTES EN PLATRE, ET DE Cadres pour Miroirs, Gravures, &c. &c. &c.

T. E. D'ODET D'ORSONNENS, MÉDECIN, Rue Saint Louis, Faubourg Saint Louis, Près du Champ-de-Mars, Montréal, 29 janvier 1850.

Z. CHAPELEAU, RELIEUR & LIBRAIRE, Coins des rues Notre-Dame et St. Vincent. — 29 janvier 1850.

PHARMACIE DU DR. PICAULT, Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, en face de l'Hôtel Donegana ci-devant.

EN outre de son grand assortiment de MÉDICAMENTS, PARFUMERIE, etc., etc., on trouvera à sa Pharmacie tous les Médicaments à l'usage des plus renommés annoncés dans les Gazettes.

Table listing various medicines and their prices, including Filules de Brendreth, Do de Cooper, Do de Moffatt, etc.

CONDITION DU JOURNAL. LE PEUPLE TRAVAILLEUR.

CE Journal, DÉDIÉ AUX INTÉRÊTS DES CLASSES AGRICOLES & OUVRIÈRES, paraît une fois la semaine, tous les MARDI, au No. 5, Grande Rue du Faubourg Québec.

ABONNEMENT. Pour six mois... 3 9, Pour douze mois... 7 6.

TARIF DES ANNONCES. Pour la première insertion, par ligne... 20 0 4, Pour les insertions subséquentes, par ligne... 0 0 1.

GASPARD ROCH-LETTORÉ & CIE, Imprimeurs & propriétaires.